

d'affaires à cet égard et recommande de consacrer encore plus d'enthousiasme et d'imagination à la recherche de nouveaux clients pour les produits canadiens. L'industrialisation de divers pays, la découverte de nouvelles ressources naturelles et la hausse du niveau d'existence dans bien des parties du monde offrent de nouvelles perspectives que les hommes d'affaires canadiens et les autorités commerciales de l'État devraient examiner.

La Chambre de commerce reconnaît que pour avoir un commerce d'exportation prospère et grandissant, il faut que le Canada importe des marchandises et des services des pays dans lesquels il exporte et, par conséquent, elle recommande instamment au gouvernement d'accorder toutes les facilités voulues pour permettre au commerce de circuler librement dans les deux sens.

Bien sincèrement,

Le vice-président du Conseil exécutif,
C. C. Thackray.

Il y a ensuite une lettre de l'Association des manufacturiers canadiens, laquelle est signée par le gérant général, M. J. T. Stirrett. La voici :

CANADIAN MANUFACTURERS' ASSOCIATION

1404 Montreal Trust Bldg.,
67 Yonge street,
Toronto 1, Ontario.

Le 19 juin 1951.

M. Hughes Cleaver, député,
Président du Comité de la Banque et du Commerce,
Chambre des communes,
Ottawa, Canada.

Sujet: Accords commerciaux de Torquay.

Cher monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 15 juin, nous informant que si notre association a quelque communication à faire relativement au sujet ci-dessus énoncé, il faudra que votre comité en soit saisi au plus tard le 22 juin, date à laquelle il compte terminer son enquête.

En conséquence, je vous communique ce qui suit :

1) La copie d'une lettre adressée au très honorable L.-S. St-Laurent, C.R., premier ministre du Canada, et aux membres du Cabinet par le président de l'association, laquelle a été transmise à tous nos membres. Cette lettre exprime les opinions des membres de l'association antérieurement à la Conférence de Torquay.

2) La copie d'une lettre adressée par le président de l'association au premier ministre, au ministre du Commerce et au ministre des Finances, le 29 décembre 1950, au cours de la conférence de Torquay.

3) Une déclaration approuvée à la Conférence du commerce international, lors de la 80^e assemblée annuelle de l'Association des manufacturiers canadiens, à Québec, les 4, 5 et 6 juin 1951, c'est-à-dire après que les résultats de la Conférence de Torquay eurent été publiés.

Veillez agréer mes sincères salutations.

Le gérant général,
J. T. Stirrett.